

[Traduction]

LE RÔLE DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Madame le Président, le rapport de l'Office national de l'énergie ne paraîtra sûrement pas avant le mois de mai. Étant donné que ceux qui viennent témoigner à l'Office sont presque tous d'accord pour dire que le Programme énergétique national a des effets négatifs, le ministre voudrait-il dire à la Chambre pourquoi l'Office écoute les témoins lui parler de modifications s'il n'a pas l'intention de modifier éventuellement le Programme lui-même? Le ministre ira-t-il jusqu'à ne pas prendre en considération tout cet excellent travail ainsi qu'un si grand nombre de données pour obliger la Chambre à adopter rapidement le projet de loi?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, la plupart des témoignages—je pourrais même dire tous les mémoires—présentés à l'Office national de l'énergie sont déjà dépassés puisque le Programme énergétique national a été modifié, qu'il s'agisse des dépenses d'exploration ou de l'admissibilité aux différents encouragements. Ces modifications vont sûrement intéresser de très près les entreprises et c'est dans ce sens que toutes les instances qui ont été présentées sont déjà dépassées.

L'Office national de l'énergie devra tirer ses conclusions à partir des témoignages bien sûr, mais aussi à partir de ses propres recherches et constatations. Le rapport sera rendu public aussitôt qu'il sera prêt, et chacun pourra tirer ses propres conclusions à ce moment-là.

Pour ce qui est du Programme énergétique national lui-même, je le répète, les négociations se poursuivent toujours avec les provinces, négociations que je n'entends sûrement pas reporter jusqu'à ce que nous ayons reçu le rapport de l'Office pas plus que je songe à reporter l'étude de toute mesure législative que la Chambre jugera nécessaire.

● (1425)

L'EXAMEN DES CHANGEMENTS DE PRIX PAR LE CABINET

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Le ministre vient d'affirmer qu'il va précipiter l'adoption du projet de loi, quel que soit l'avis de l'organisme consultatif le plus écouté en matière énergétique et quel que soit le travail accompli ici même. Je me demande comment le ministre peut affirmer sans rougir que des changements survenus depuis les audiences leur enlève toute valeur, car on n'a changé ni les prix, ni la taxe sur la production, ni la taxe d'accise sur le gaz naturel. Et ce sont ces trois grands facteurs qui influent le plus sur les perspectives d'exploration et d'approvisionnement.

Ma prochaine question concerne les prix. L'un des commentateurs les plus modérés du programme énergétique national,

Questions orales

M. Blair de Nova Ltd., a dit la semaine dernière qu'il recommanderait au gouvernement une augmentation de \$10 le baril en 1981 et 1982. Il paraît que le cabinet examine présentement cette proposition. Le ministre voudrait-il nous dire si le cabinet envisage des hausses de cette importance?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, mon collègue ne devrait pas s'étonner si les entreprises réclament sans cesse plus d'argent. Ce n'est pas nouveau. Il en a toujours été ainsi.

Pour ce qui est des discussions au sein du cabinet, il ne convient pas d'en révéler la teneur, mais je peux néanmoins dire au député que le cabinet n'a jamais envisagé une hausse d'une telle ampleur.

\* \* \*

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

EL SALVADOR—LA POSITION DU GOUVERNEMENT  
CONCERNANT LES LIVRAISONS D'ARMES PAR LES ÉTATS-UNIS

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Madame le Président, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'automne dernier, le gouvernement du Canada avait voté aux Nations Unies en faveur d'une résolution sur les droits de l'homme, visant à mettre fin à toute forme d'aide militaire accordée à la junte du Salvador. Le ministre peut-il nous expliquer la contradiction entre la position adoptée par le gouvernement l'automne dernier et la déclaration qu'il a faite la semaine dernière en sa qualité de ministre du gouvernement du Canada et dans laquelle il disait ceci:

Je ne réprouverais certainement pas la décision des États-Unis d'envoyer des armes offensives... les États-Unis peuvent compter sur notre acquiescement tacite.

Je pose cette question également compte tenu du fait que l'ancien ambassadeur des États-Unis au Salvador aurait, selon le *Times* de New York, déclaré hier ceci:

Ce sont les forces de sécurité du gouvernement qui sont les principaux assassins des Salvadoriens.

**L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je n'ai pas fait de déclaration de ce genre la semaine dernière et, en fait, comme nous l'avons énoncé devant les Nations Unies, l'automne dernier, nous n'approuvons pas les expéditions d'armes offensives, que ce soit du Canada ou d'autres pays, aux États déchirés par des querelles intestines. Telle a été jusqu'ici notre politique que nous comptons d'ailleurs poursuivre. J'ajoute même que, comme le sait pertinemment le député, nous avons également adressé une série de protestations au gouvernement du Salvador au sujet des violations des droits de l'homme dans ce pays.